



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2026-011**

PUBLIÉ LE 8 JANVIER 2026

Sommaire

RECTORAT / Affaires juridiques

R75-2025-11-25-00038 - Arrêté du 25.11.2025 relatif aux fusions d'écoles du premier degré public de la Vienne pour la rentrée 2025-Avanton (1 page)	Page 3
R75-2025-11-25-00039 - Arrêté du 25.11.2025 relatif aux fusions d'écoles du premier degré public de la Vienne pour la rentrée 2025-Neuville (1 page)	Page 5
R75-2025-11-25-00037 - Arrêté du 25.11.2025 relatif aux mesures de carte scolaire des établissements du premier degré public de la Vienne hors classe pour la rentrée 2025 (1 page)	Page 7
R75-2026-01-06-00009 - Arrêté du 25.11.2025 relatif aux mesures de carte scolaire des établissements du premier degré public de la Vienne pour la rentrée 2025 (3 pages)	Page 9

RECTORAT

R75-2025-11-25-00038

Arrêté du 25.11.2025 relatif aux fusions d'écoles du
premier degré public de la Vienne pour la rentrée
2025-Avanton

DOS 1

Vu les articles R 222-19-3 et L-211-1 du code de l'Education,
Vu le décret N°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique,
Vu l'avis du Comité Social d'Administration de proximité de l'académie de Poitiers recueilli le 6 février 2025,
Vu l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Vienne recueilli le 18 février 2025,
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 20 février 2025,
Vu l'avis du Conseil Municipal concerné,

**Arrêté du 25 novembre 2025 relatif aux fusions d'écoles
Premier degré public de la Vienne
Rentrée 2025**

Article unique : Est autorisée, à compter de la rentrée scolaire 2025, la transformation de l'école maternelle publique La Rose des Vents (4 classes) et de l'école élémentaire publique La Rose des Vents (7 classes) d'Avanton en une école primaire publique à 11 classes.

Poitiers, le 25 novembre 2025

La Directrice Académique des services de l'Education Nationale,
Directrice des services départementaux de l'Education nationale de
la Vienne,



Nathalie ALCINDOR

RECTORAT

R75-2025-11-25-00039

Arrêté du 25.11.2025 relatif aux fusions d'écoles du
premier degré public de la Vienne pour la rentrée
2025-Neuville

DOS 1

Vu les articles R 222-19-3 et L-211-1 du code de l'Education,
Vu le décret N°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique,
Vu l'avis du Comité Social d'Administration de proximité de l'académie de Poitiers recueilli le 6 février 2025,
Vu l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Vienne recueilli le 18 février 2025,
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 20 février 2025,
Vu l'avis du Conseil Municipal concerné,

**Arrêté du 25 novembre 2025 relatif aux fusions d'écoles
Premier degré public de la Vienne
Rentrée 2025**

Article unique : Est autorisée, à compter de la rentrée scolaire 2025, la transformation de l'école maternelle publique Les P'tits Cailloux (5 classes) et de l'école élémentaire publique Jules Ferry (12 classes) de Neuville de Poitou en une école primaire publique à 17 classes.

Poitiers, le 25 novembre 2025

La Directrice Académique des services de l'Education Nationale,
Directrice des services départementaux de l'Education nationale de
la Vienne,



Nathalie ALCINDOR

RECTORAT

R75-2025-11-25-00037

Arrêté du 25.11.2025 relatif aux mesures de carte scolaire des établissements du premier degré public de la Vienne hors classe pour la rentrée 2025

D.O.S 1

La Directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Vienne

Vu les articles R 222-19-3 et L-211-1 du code de l'Éducation,
Vu le décret N°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique,
Vu l'avis du Comité Social d'Administration de proximité de l'académie de Poitiers recueilli le 6 février 2025,
Vu l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Vienne recueilli le 18 février 2025,
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 20 février 2025 et du 6 novembre 2025,

**Arrêté du 25 novembre 2025 relatif aux mesures de carte scolaire
des établissements du 1^{er} degré public de la Vienne
Rentrée 2025**

ARTICLE UNIQUE : Sont autorisées, à compter de la rentrée scolaire 2025, dans le département de la Vienne, les créations et suppressions ci-après désignées :

DESIGNATION DES POSTES	NBRE DE POSTES	IMPLANTATIONS
B) CREATIONS		
- Ecole inclusive	5	
	1	- Unité autisme élémentaire – RAD Nieuil L'Espoir – J. Charpentreau
	1	- Enseignant spécialisé – scolarisation des élèves polyhandicapés RAD Biard – Jean Boriaud élem
	1	- Dispositif UPS EFIV – 1D-2D
	2	- Coordonnateurs Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) : Poitiers Est Montmorillon Sud Vienne
- Remplacement	7	
	4	- TR départementaux : - RAD Oyré prim - RAD Bonnes prim - RAD Vivonne – Langevin Wallon - Spécialité ASH : Biard – J. Boriaud élem (0.5) Poitiers – A. Daudet mat (0.5)
	1	- Brigade formation : - RAD Fontaine Le Comte – J. Prévert élem
	2	- TR infradépartementaux : - RAD St Gervais les Trois Clochers – F. Rabelais - RAD Poitiers – M. Pagnol élem
- Divers	2	Postes de conseillers pédagogiques : - 1 CPD Mathématiques - 1 CPD Français
	0.25	Coordination : - Cité éducative de Poitiers (0.25)
	1.5	Appuis à la direction : - Poitiers – Ch. Perrault (0.5) - Châtellerault – J. Baker (0.5) - Poitiers – Andersen élem (0.5)

Poitiers, le 25 novembre 2025

La Directrice Académique des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale
de la Vienne,



Nathalie ALCINDOR

RECTORAT

R75-2026-01-06-00009

Arrêté du 25.11.2025 relatif aux mesures de carte
scolaire des établissements du premier degré public
de la Vienne pour la rentrée 2025

D.O.S.1

La Directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Vienne

Vu les articles R 222-19-3 et L-211-1 du code de l'Éducation,
 Vu le décret N°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique,
 Vu l'avis du Comité Social d'Administration de proximité de l'académie de Poitiers recueilli le 6 février 2025,
 Vu l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Vienne recueilli le 18 février 2025 et le 2 septembre 2025,
 Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 20 février 2025 et du 6 novembre 2025,

Arrêté du 25 novembre 2025 relatif aux mesures de carte scolaire des établissements du 1^{er} degré public de la Vienne Rentrée 2025

ARTICLE UNIQUE : Sont arrêtées, à compter de la rentrée scolaire 2025, dans le département de la Vienne, les fermetures et ouvertures de postes dans les écoles élémentaires et maternelles ci-après désignées :

DÉSIGNATION DE L'ETABLISSEMENT	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE DANS L'ETABLISSEMENT
<u>I - FERMETURES</u>		
<u>A) Enseignement préélémentaire</u>		
NAINTRÉ – Anne Frank	1	8 ^{ème} poste de l'école
MIGNALOUX-BEAUVOIR	1	7 ^{ème} poste de l'école
BUXEROLLES – Simone Veil	1	5 ^{ème} poste de l'école
MIGNÉ-AUXANCES – République	1	3 ^{ème} poste de l'école
POITIERS – Renaudot	1	4 ^{ème} poste de l'école
BIARD – Jean Boriaud	1	3 ^{ème} poste de l'école
ROUILLÉ – Olympe de Gouges	1	4 ^{ème} poste de l'école
THURÉ – Anne Frank - Besse prim	1	5 ^{ème} poste de l'école (2 nd poste en maternelle)
CHABOURNAY – prim	1	6 ^{ème} poste de l'école (2 nd poste en maternelle)
RPID) AYRON) CHALANDRAY) MAILLÉ	1	8 ^{ème} poste du regroupement (3 ^{ème} poste de l'école Le Méridien de Chalandray)
<u>B) Enseignement élémentaire</u>		
CHÂTELLERAULT – Jules Ferry	1	6 ^{ème} poste de l'école
CHAUVIGNY – Jean Arnault	1	8 ^{ème} poste de l'école (7 ^{ème} poste en élémentaire)
POITIERS – Micromégas	1	8 ^{ème} poste de l'école
CHASSENEUIL DU POITOU – Les Groseillers	1	9 ^{ème} poste de l'école
DISSAY – Paul-Emile Victor	1	7 ^{ème} poste de l'école

DÉSIGNATION DE L'ETABLISSEMENT	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE DANS L'ETABLISSEMENT
ST GEORGES LES BX – Marcel Jolliet	1	10 ^{ème} poste de l'école (9 ^{ème} poste en élémentaire)
FONTAINE LE COMTE – Jacques Prévert	1	11 ^{ème} poste de l'école
SAINT-BENOIT – Ermitage	1	8 ^{ème} poste de l'école (7 ^{ème} en élémentaire)
LUSIGNAN – Léodile Béra	1	7 ^{ème} poste de l'école (6 ^{ème} poste en élémentaire)
CENON SUR VIENNE – Marcel Ribbe	1	9 ^{ème} poste de l'école (6 ^{ème} en élémentaire)
BOIVRE LA VALLÉE – Louise d'Aubéry	1	3 ^{ème} poste de l'école (dernier poste élémentaire)
CHIRÉ EN MONTREUIL – Antoinette Sauzeau	1	4 ^{ème} poste de l'école (3 ^{ème} en élémentaire)
MOULISMES – prim	1	Dernier poste de l'école
SAINTE MAURICE LA CLOUÈRE - Les Tilleuls	1	6 ^{ème} poste de l'école (5 ^{ème} poste en élémentaire)
CHARROUX – prim	1	5 ^{ème} poste de l'école (4 ^{ème} poste en élémentaire)
RPID) CRAON) MAZEUIL	2	2 nd et dernier postes du regroupement (dernier poste de l'école de Craon et dernier poste de l'école de Mazeuil)
RPID) JARDRES) POUILLÉ) TERCÉ	1	11 ^{ème} poste du regroupement (4 ^{ème} poste de l'école de Tercé)
RPID) CLOUÉ) CELLE L'EVESCAULT	1	7 ^{ème} poste du regroupement (5 ^{ème} poste de l'école Perle d'eau de Celle L'Evescault)
Dispositif plus de maîtres que de classes		
RPIC) MONTS SUR GUESNES) (BERTHEGON)) (DERCÉ)) (GUESNES)) (PRINCAÏ)) (SAIRES)) (VERRUE)	1	Intervention sur l'école primaire Jean Monnet de Monts sur Guesnes
<u>II - OUVERTURES</u>		
<u>A) Enseignement préélémentaire</u>		
SAINT MARTIN LA PALLU – Gérard Gauthier	1	5 ^{ème} poste de l'école
POITIERS – Micromégas	1	5 ^{ème} poste de l'école
LIGUGÉ – Bois Renard	1	4 ^{ème} poste de l'école
FONTAINE LE COMTE – Charles Perrault	1	6 ^{ème} poste de l'école
CHÂTELLERAULT – France Souché	1	8 ^{ème} poste de l'école
SOMMIÈRES DU CLAIN – prim	1	3 ^{ème} poste de l'école (1 ^{er} poste en maternelle)
A titre provisoire pour l'année scolaire 25-26		
SCORBÉ-CLAIRVAUX – Les P'tits Loups	1	3 ^{ème} poste de l'école
BIARD – Jean Boriaud	1	3 ^{ème} poste de l'école

.../...

DÉSIGNATION DE L'ETABLISSEMENT	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE DANS L'ETABLISSEMENT
<u>B) Enseignement élémentaire</u>		
POITIERS – Ernest Pérochon	1	8 ^{ème} poste de l'école (7 ^{ème} poste en élémentaire)
POITIERS – Paul Blet	1	9 ^{ème} poste de l'école (6 ^{ème} poste en élémentaire)
A titre provisoire pour l'année scolaire 25-26		
BOIVRE LA VALLÉE – Lavausseau	1	3 ^{ème} poste de l'école

Poitiers, le 25 novembre 2025

La Directrice Académique des services de l'Education Nationale,
Directrice des services départementaux de l'Education nationale de la
Vienne,



Nathalie ALCINDOR